Annexe 2: Membre du groupe de partage de la communauté energétique

(Une Annexe 2 par Membre)

Numéro de convention :	CRXXXXXXXX
Nom et prénom / Nom de la société et de son représentant :	Max MUSTERMANN

J'atteste en signant le présent document que je ne suis pas une entreprise qui occupe plus de 250 employés, dont le chiffre d'affaires annuel excède 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel excède 43 millions d'euros, conformément à la Loi Electricité.

Point de fourniture (POD) de prélèvement :
LU 0 0 0 0 0 X 0 X X X X 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 X X X X X X X X
LU
LU
LU
LU
LU
LU
LU
LU
LU

Annexe 2: Membre du groupe de partage de la communauté energétique

(Une Annexe 2 par Membre)

Point de fourniture (POD) d'injection :	Renouvelable	Installation de stockage		
		OUI	Puissance (kVA)	Capacité (kWh)
LU 0 0 0 0 0 X 0 X X X X 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 X X X X X X X X	✓			
LU				
LU				
LU				
LU				
LU				
LU				
LU				
LU				
LU				

Supprimer le membre (en cas de modification) : ☐

Signature du Membre :

Mustermann

Date : 01 / 04 / 2024